



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée,

Que le Conseil municipal lors de la séance régulière du 1<sup>er</sup> août 2016 a adopté le projet de règlement suivant :

252-164A-2016 Modification au règlement de zonage (164-2007)

Que le Conseil municipal lors de la séance régulière du 3 octobre 2016 a adopté le projet de règlement suivant :

255-165A-2016 Modification au règlement de lotissement (165-2007)

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*, une **assemblée publique de consultation** aura lieu le **lundi 21 novembre 2016 à 19 h 30**, à l'édifice municipal situé au 2790, 1<sup>re</sup> Avenue, Notre-Dame-des-Pins.

**252-164A-2016** Modification au règlement de zonage afin d'encadrer la coupe des arbres sur les terrains résidentiels.

**255-165A-2016** Modification au règlement de lotissement afin de modifier les normes concernant la contribution à des fins de parc et espace vert.

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne intéressée peut consulter les projets de règlement au bureau municipal, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

**FAIT ET DONNÉ À** Notre-Dame-des-Pins, ce quatorzième jour du mois de novembre deux mille seize.

**Dominique Lamarre, directrice générale**